

Université

«Il faut travailler sur l'esthétique des douanes»

Durant quatre mois, des étudiants se sont penchés sur la notion de frontière. Leurs résultats

Céline Garcin

«On a déjà eu de la peine à saisir tous les enjeux d'un grillage de 20 mètres, alors comprendre la complexité de la frontière franco-suisse au sein du Grand Genève, c'est simplement énorme!» Ce constat, c'est celui de Tommaso Piazza. Il fait partie de la trentaine d'étudiants en master de géographie ou sociologie à l'Université de Genève qui a participé, ce semestre, à l'atelier sur l'identité territoriale au sein du Grand Genève. Durant près de quatre mois, il a analysé, avec trois collègues, la perception d'une frontière à l'échelle d'un quartier. «Les résultats que nous avons obtenus peuvent être transposés au niveau du Grand Genève», précise-t-il.

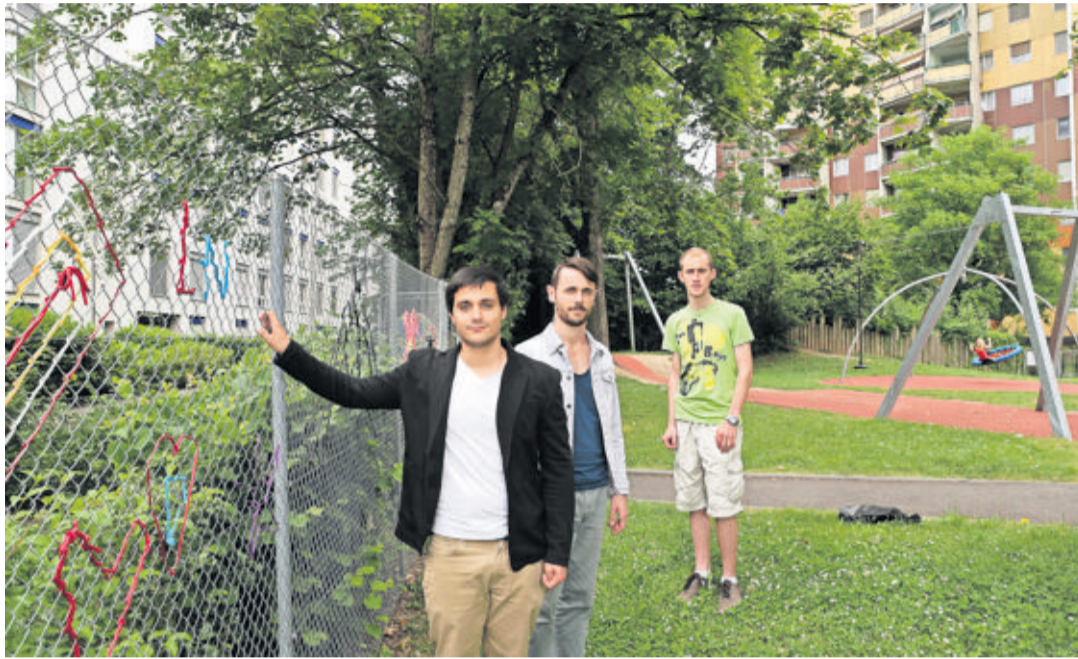
L'endroit retenu par le groupe se situe entre les quartiers de Cointrin et des Avanchets. Il s'agit d'un long grillage garni d'un petit portail, toujours ouvert. «C'est le seul point de connexion entre les deux quartiers», note Tommaso Piazza. Il est à la fois une frontière physique, administrative et sociale.

Voir de l'autre côté

Comment cette limite est-elle ressentie par les habitants? Pour les interpellés sur la question, les quatre étudiants ont installé un faux poste de douane à l'aide de rubans rouge et blanc et d'affiches représentant le panneau «Douane/Zoll». «L'idée était de renforcer la notion de frontière pour inciter les gens à s'exprimer sur ce que ce grillage représentait pour eux et comment ils aimeraient le transformer», explique Etienne Bard, membre du groupe.

Les réponses recueillies font ressortir l'importance de l'aspect visuel de la délimitation. Beaucoup de passants ont ainsi affirmé aux étudiants qu'ils préféreraient un mur «plus bas et végétalisé». «Plusieurs personnes ont souligné l'importance de pouvoir voir de l'autre côté du grillage sans obstacle, ajoutent-ils. Si la frontière à franchir est soignée et mise en valeur, on se sent davantage le bienvenu de l'autre côté. On a le sentiment d'appartenir au même ensemble.»

Forts de ces conclusions, les étudiants aimeraient inciter les ac-



Trois des quatre membres du groupe qui a travaillé sur le grillage qui sépare le quartier de Cointrin des Avanchets. De g. à dr.: Tommaso Piazza, Etienne Bard et Bastien Rothlisberger. GEORGES CABRERA

Un film aux limites du Grand Genève

De Bonneville à Gex via Annemasse, Stéphanie Perez et Elena Rocco ont arpenté les limites du Grand Genève. Les étudiantes en tirent un film de vingt minutes, intitulé *Un tour de montre du Grand Genève*, dont Elena Rocco vient de finir le montage. Selon elle, «le Grand Genève est une réalité pour les pendulaires, mais qu'en est-il pour les gens qui vivent et travaillent à la périphérie de ce territoire?» De café en commerce, le duo est allé à leur

rencontre. Premier enseignement: «Ceux qui connaissent le projet sont ceux qui ont un intérêt direct.» Tels les commerçants d'Annemasse, ravis de l'arrivée du CEVA. Deuxième constat: «Le Grand Genève est perçu à travers les enjeux de mobilité et les échanges économiques.» Elle complète: «S'ils ne se sentent pas Grand-Genévois, les gens interrogés ne voient pas l'intérêt de créer une nouvelle identité régionale.» M.P.

teurs du Grand Genève à «travailler sur l'esthétique des douanes pour améliorer la perception de la frontière par les habitants. Les bâtiments de Moillesulaz ou Meyrin sont des structures imposantes qui sont aujourd'hui pratiquement vides», note Tommaso Piazza. On pourrait lancer un projet participatif pour inviter les habitants des deux pays à réfléchir à comment rendre ces passages de la frontière plus agréables, sans pour autant les effacer.»

En attendant, aux Avanchets, des aménagements végétalisés devraient bientôt agrémente le grillage «frontalier».

«L'Uni doit participer au débat public»

● Derrière l'atelier Identités-Spatialité commun à plusieurs masters de la Faculté des sciences de la société, on trouve deux professeurs, dont Bernard Debarbieux, doyen de la faculté.

Quel était l'objectif de l'atelier?

Le but était double. Sur le fond, il s'agissait de sensibiliser les étudiants à ces notions d'identités territoriales. De les intéresser à la façon dont les individus positionnent leurs identités dans l'espace. Le second objectif était méthodologique: leur apprendre les méthodes de base pour prendre la mesure des pratiques et des appartenances. Certains groupes ont par exemple utilisé une méthode participative, d'autres l'enquête par l'intermédiaire des réseaux sociaux.



Bernard Debarbieux
Doyen, Faculté des sciences de la société

Quel bilan dressez-vous?

Sur le plan pédagogique, les travaux des étudiants, variés, offrent une vision très riche de l'idée que les gens se font des discontinuités dans l'espace régional. Le fait qu'il y ait un retour devant le Forum du projet d'agglomération est aussi intéressant. Certains étudiants ont présenté l'avancée de leurs travaux il y a trois semaines, d'autres dévoileront ce jeudi leurs résultats. Cela illustre le souci de participer au débat public, de répondre à une

demande sociale. C'est une mission de l'Uni! Et pouvoir participer à une réflexion publique motive les étudiants. Apprendre en s'engageant, s'engager tout en apprenant.

Cet atelier va-t-il se poursuivre?

Oui. C'est prévu. Sous une forme plus poussée. L'idée est encore embryonnaire, mais on envisage de lancer une enquête quantitative, plus lourde, auprès de plusieurs milliers de personnes, pour recueillir une vision plus précise du Grand Genève. Nous avons soumis la proposition au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Il s'est montré intéressé. Une chose est sûre: on va continuer sur le Grand Genève! **Marie Priour**

Quand prévoyance rime avec transparence

L'invité

Pierre Zumwald
Directeur général des Rentes Genevoises



Les diverses crises financières, l'état des finances parfois inquiétant de certains pays et la crise de la dette ont été les moteurs ces dernières années de diverses actions créatives au profit d'une plus grande transparence fiscale...

Un premier signe tangible a été le programme FATCA, mis en œuvre le 1er juillet 2014, qui permet au Département du Trésor des Etats-Unis d'obtenir la liste des comptes détenus par les citoyens américains (au sens large du terme) dans le monde. Cet accord n'a épargné ni la Suisse ni la France.

Deuxième signe, plus proche: la procédure de consultation ouverte le 27 mai dernier par le Conseil fédéral relative à l'accord avec l'Union européenne (UE) sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale (l'EAR). Si un groupe d'une cinquantaine

d'Etats entend mettre en œuvre cette norme en 2016, l'accord entre la Suisse et l'UE prévoit une entrée en vigueur le 1er janvier 2017 avec la récolte des données puis l'échange à partir de 2018.

Troisième signe, plus local puisque ne s'appliquant qu'à la France: le fichier FICOVIE, qui recensera les contrats d'assurance-vie et les contrats de capitalisation souscrits par les contribuables français. Ce fichier, établi par les compagnies d'assurances-vie, devra être transmis à l'administration pour le 1er janvier 2016.

Améliorer sa prévoyance en omettant une partie de ses avoirs dans sa déclaration d'impôt peut s'avérer un très mauvais calcul puisque le rattrapage et les amendes peuvent, au final, être un multiple de l'économie.

Le train est en marche et si aujourd'hui ce sont des accords entre Etats ou des régulations internes qui permettent plus de transparence fiscale, demain ce sera l'utilisation de technologies comme le big data qui permettra de lutter contre la fraude fiscale.

Des paysans français font d'une pierre deux coups

Des agriculteurs de la zone franche toucheront des indemnités pour des mesures prises avant tout pour vendre en Suisse

Des agriculteurs de la zone franche ont bien joué leurs cartes. Une vingtaine d'exploitants français toucheront prochainement des fonds de la Région Rhône-Alpes pour des mesures prises avant tout pour répondre aux exigences fixées par leurs clients genevois. Ils ont réussi à faire correspondre les contraintes du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC), lancé cette année par la Communauté de communes du Genevois (CCG), avec celles imposées par la Suisse.

Si la situation peut se résumer ainsi, la théorie est, elle, un peu différente. L'objectif premier du PAEC est de préserver la biodiversité. «L'agriculture concerne une bonne partie de notre territoire, relève Marie-Claude Roupioz, responsable communication de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc. Ce nouvel engagement intervient dans la continuité d'un positionnement déjà marqué en matière de protection de l'en-

vironnement et des espaces agricoles.»

Parmi les mesures auxquelles doivent se conformer les agriculteurs engagés dans ce programme: la fauche tardive, l'entretien des vergers hautes tiges, la plantation de haies ou encore la création de bandes enherbées pour éviter la dispersion des produits phytosanitaires.

«Pour la plupart, ce sont des pratiques que nous avons déjà mises en place il y a un an pour pouvoir continuer à bénéficier du label Suisse Garantie, plus exigeant au niveau environnemental», précise Raphaël Chardon, président du Comité des agriculteurs du Genevois et producteur de lait pour les Laiteries Réunies de Genève.

Si, pour la majorité de ces exploitants, le gros du travail a donc déjà été réalisé bien avant le lancement du PAEC, ils recevront néanmoins entre 1000 et 15 000 euros par an de la Région - en fonction de la grandeur de leur domaine - pour compenser la perte de productivité liés à ces nouvelles pratiques.

Au total, une cinquantaine d'agriculteurs du Genevois français - la vingtaine en zone franche comprise - se sont engagés dans le PAEC. **C.G.**

Genevois Un réseau pour aider à créer son entreprise

Le réseau «Je crée sur le territoire du Genevois français» a été lancé vendredi. Ce secteur compte environ 2300 créations d'entreprises par an. Le réseau vise à améliorer l'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprise. Vingt-huit structures partenaires ont signé le pacte d'appartenance à ce réseau, pendant local de la démarche «Je crée en Rhône-Alpes», financée par la Région pour favoriser l'économie de proximité. **M.P.**

Bellegarde

3

Jamais deux sans trois, serait-on tenté de dire. Après le P1 et le P2, la gare TGV de Bellegarde (Ain) se dote d'un troisième parking, nommé P3. Situé logiquement aux abords de la gare, ce nouvel espace de stationnement a une capacité de 400 places. Côté tarifs, le premier quart d'heure est gratuit, l'heure coûte 2 euros, les 12 heures 12 euros. Le forfait 7 jours atteint 48 euros et 78 euros pour 14 jours. Ouvert depuis le 11 mai, le P3 sera officiellement inauguré vendredi. **M.P.**

Tourisme Une borne interactive à Saint-Julien

«Relayer l'information touristique de l'Office de tourisme de Saint-Julien et du Genevois directement dans le cœur de ville à Saint-Julien», telle est la mission de la borne interactive installée à la place de la Libération, qui sera inaugurée demain. Elle permettra aux habitants et visiteurs de consulter un plan de la ville avec géolocalisation d'hôtels, restaurants, parkings, etc., de disposer d'informations touristiques ou de prendre connaissance de la météo. **M.P.**

Déchets



Une journée pour nettoyer la montagne des Genevois. Tel était le but de l'entreprise SGS, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification basée à Genève. Hier, vingt-six collaborateurs ont participé à une opération de ramassage des déchets sur le Salève. Des mégots aux emballages plastique en passant par les cannettes, 210,18 kilos de déchets ont été collectés. **M.P.**

Saute-frontières

Nectarine ou brugnion

«J'ai un saute-frontières pour vous», nous lance un jour une collègue française. Comme chaque matin, elle a pris une pomme dans le panier déposé à notre intention devant l'ascenseur. Sauf que ce matin-là, les pommes avaient des allures de «brugnions». «Brugnion?» lui a alors rétorqué sa voisine. «Nectarine», rectifie-t-on. Les deux mots ne désignent toutefois pas tout à fait le même fruit. Si les deux ont la peau lisse, dans le brugnion, le noyau n'adhère pas à la chair; dans la nectarine, oui. Conclusion: mangez-le avant de le nommer. **C.G.**

